



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
VINCENNES ET LE JARDIN DE CYBELE POUR
L'ORGANISATION DE SOINS DES MAINS DANS
LE CADRE DE LA SEMAINE ZEN 2022**

**DÉCISION N° DM-22-165
EN DATE DU 06 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par l'organisme *le Jardin de Cybèle*, situé 17 rue de Montreuil 94300 Vincennes, d'organiser un atelier de soins des mains, le mercredi 11 mai 2022 de 10h à 12h et de 14h à 17h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'organisme *le Jardin de Cybèle*, situé 17 rue de Montreuil 94300 Vincennes, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier de soins des mains, le mercredi 11 mai 2022 de 10h à 12h et de 14h à 17h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220506-lmc1H9687H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/05/2022 Date de Publication : 06/05/2022
